



CAP DES SECRETAIRES ADMINISTRATIFS RELEVANT DES MINISTRES CHARGES DES AFFAIRES SOCIALES DU 20 DECEMBRE 2012 reportée au 27 février 2013

Compte rendu des élus CGT

Ce compte rendu paraît un peu tardivement dans la mesure où les conditions pour le moins complexes (liées à la communication tardive des ratios Promus/promouvables par la Fonction publique) dans lesquelles s'est tenu cette C.A.P. nous ont incité à la prudence et à une vérification poussée des tableaux d' avancements avant publication..

Nous reviendrons ultérieurement plus en détail sur les difficultés rencontrées par les élus du personnel.

La CAP est présidée par Monsieur Chevallereau de la DRH.

Déclaration préalable des élus CGT

Avant que ne s'ouvre cette CAP qui aurait dû avoir lieu l'an passé, la CGT ne peut que constater que si le vocabulaire a changé, la casse des services de l'État continue de plus belle.

Le gouvernement aura beau claironner que la priorité doit être donnée à l'emploi et à la croissance, ces déclarations ne restent toujours que des mots. La réalité, elle, est tout autre et les secrétaires administratifs des affaires sanitaires et sociales ne peuvent désormais plus l'ignorer.

Qu'est-ce que la Modernisation de l'Action Publique a de plus que la RGPP ? Le directeur du budget est très clair : « la nouveauté de l'exercice réside dans la nécessité de documenter des économies très ambitieuses pour 2014 et 2015 »

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore compris, le changement c'est que désormais ça sera encore pire qu'avant !

Cette CAP a été retardée, car la DGAFP et Bercy n'avaient pas validé les ratios promus / promouvables qui conditionnent le nombre de postes ouverts à la promotion aux grades supérieurs.

En décembre dernier, les prévisions de ratios étaient de 15 % pour le passage de SA classe normale en classe supérieure et 7,5 % pour le passage de SA classe supérieure en classe exceptionnelle.

La Cgt dénonce de longue date la faiblesse de ces ratios qui ne sont qu'un aspect de la situation d'une gravité sans précédent qui est faite à tous les agents de la fonction publique dont les carrières sont bloquées et les rémunérations gelées depuis 3 ans.

Et bien, pour Bercy, c'était encore trop. Le ratio ridicule de 7,5 % pour classe sup / classe ex est inchangé,

mais le ratio de classe normale à classe sup tombe de 15% à 10 %, soit un manque à gagner de 47 postes.

Outre le fait que les promotions des collègues se voient encore plus restreintes, qu'est-ce que tout cela veut dire au fond ?

Cela veut dire que le déroulement de carrière des secrétaires administratifs est sacrifié au nom de la logique comptable et d'une prétendue harmonisation venue d'un « en haut » qui ignore la réalité de nos missions.

La masse salariale étant limitée dans le budget du Ministère, nos grands dirigeants opèrent ainsi des arbitrages entre les corps. Si on veut augmenter le ratio de promotions au sein d'un corps déterminé, ce sera forcément au détriment du ratio de promotion d'un autre corps. Il est bien loin le mérite et le sens du service public qu'ils mettent en avant comme leur boussole pour justifier leurs réformes.

Il serait en outre intéressant de savoir quel est le ratio applicables aux secrétaires administratifs des autres ministères (MEDDE, MAAF, Finances...). Cela permettrait de bien situer les secrétaires administratifs des affaires sanitaires et sociales au sein de la fonction publique dans son ensemble.

Voilà donc pour l'heure toute la reconnaissance que peuvent attendre les secrétaires administratifs (comme la masse des agents des autres corps), alors qu'ils se débattent au quotidien pour assurer les missions dans des structures où règne le non sens le plus total.

Au-delà des incertitudes quant au devenir de leurs missions et de leurs services, les agents, dans leurs situations individuelles, subissent une maltraitance institutionnelle que le CGT dénonce avec la plus grande vigueur.

Les SAMAS, où qu'ils se trouvent, sont confrontés à des réformes insensées qui, même parées de l'emballage de l'efficacité et de la professionnalisation, ne sont que la mise en œuvre brutale de mesures de rigueur purement comptable.

On ne compte plus les exemples d'impératifs contradictoires et de ravages liés à la mixité des cultures :

- méconnaissance des missions et dévalorisation des postes dits « administratifs ». Les B ou C « administratifs » sont opposés aux postes « nobles » de techniciens lesquels à grade et travail égal, ont une supériorité de fait.
- Appréciation dans les entretiens d'évaluation qui se basent sur les critères interprétés différemment selon l'origine ministérielle de l'évaluateur. En conséquence à qualité égale un dossier élaboré par un cadre extérieur à nos services d'origine paraîtra plus mauvais que celui rédigé par un cadre issu des ministères sociaux.

...

Combien d'agents sont ils ainsi professionnellement broyés, voient-ils leurs carrières détruites, simplement en raison de l'ignorance de leur hiérarchie ?

La CAP ne permet pas aux représentants du personnel de rétablir un semblant de justice. Lorsque les dossiers sont présentés (ou pas) le mal est déjà fait.

Et pourtant, si la machine a continué de fonctionner en dépit des bouleversements traversés, si la continuité du service public a été possible, c'est grâce aux agents, de catégorie C et de catégorie B. Et ce ne sont pas 10%, ni même 15% de ratios de promotions qui permettront de reconnaître à sa juste valeur l'effort fourni.

Derrière les changements de mots, les paroles apaisantes, les préoccupations hypocrites de bien être au travail ou de diversité, c'est bien à une **guerre des catégories, sinon à une guerre des classes** que les

agents sont confrontés. Dans la continuité de la casse amorcée en 2007, après les structures, les missions, ce sont les agents qui doivent disparaître et pour effectuer cette basse besogne, tous les coups sont permis.

**Il est urgent que les agents cessent de croire que, dans une telle situation, la « déesse CAP » détient les clefs de leur avenir.
Sans la mobilisation, pas de salut.**

I ASSEMBLEE PLENIERE

Point n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2012

Le procès-verbal est approuvé

Point n°2 : Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2012

Le procès-verbal est approuvé

Point n°3 : Approbation de la liste des lauréats de l'examen professionnel de secrétaire administratif de classe supérieure et de classe exceptionnelle au titre de l'année 2012

La liste est approuvée. Les changements de grade prendront effet au 1^{er} janvier 2012.

Point n°4 : Titularisation de secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales

Nom	Affectation administrative	Date de titul
POUSSEL,Cécile	DIRECCTE de PROV-ALPES-CAZUR	15/10/2012
MAHE,Isabelle	DIRECCTE BASSE NORMANDIE	15/10/2012
PRETOT,Nelly	DIRECCTE de Franche Comté	15/10/2012
L'HUILLIER,Marie-Therese	DIRECCTE de Lorraine	15/10/2012
CARON,Karine	DIRECCTE du Nord-Pas-de-Calais	15/10/2012
PROST,Carole	DIRECCTE de RHONE-ALPES	15/10/2012
COURTOIS,Isabelle	DIRECCTE de Picardie	15/10/2012
VINENTI,Muriel	DDCSPP de la Haute Corse	01/11/2012
JACQUET,Malika	ARS Ile de France	01/12/2012
HUBERT,Nathalie	ARS Bourgogne	01/02/2013
ONZON,PATRICIA	DRJSCS Aquitaine	01/02/2013
HENNI,Halima	Services déconcentrés Santé	01/03/2013
PONTREAU,Patricia- Janine	ARS Aquitaine	01/03/2013
TEYCHENEY,Isabelle	ARS Aquitaine	01/03/2013
COLLARD,Isabelle	DIRECCTE de Champagne-Ardennes	12/03/2013

Point n°5 : Titularisation d'un travailleur handicapé recruté en application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

Avis favorable à la titularisation d'un travailleur handicapé

Point n°6 : Examen des demandes de prise en charge dans le corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales (PEC au titre de l'article 60 (régularisation) – PEC par intégration directe)

PRISE EN CHARGE PAR VOIE DE DETACHEMENT
dans le corps des secrétaires administratifs relevant
des ministres chargés des affaires sociales

En application de l'article 28 du décret n°2009-13 88 du 11 novembre 2009 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales et de l'article 60 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

NOM - Prénom	Administration d'origine	Affectation
BRAUNSTEIN Alexia	APHP	Cabinet des Affaires sociales et Santé
LABORDE Pascale	Ministère de la justice	DRJSCS Poitou Charente
ROBERT véronique	Education nationale	DAGEMO
LOCRET Vanessa	Conseil général Hauts de Seine	IGAS
COLLIN Isabelle	Conseil général de la Meuse	ARS DTD Côte d'Or
HERNU Emilie	Etablissement public de santé mental Morbihan	ARS Nord-Pas-de-Calais
GEREZ Valérie	Mairie de Dry	ARS DTD du Loiret
GEORGEAULT Vincent	Ministère de l'économie	ARS DTD Pyrénées Orientales
ANDRADE Maria-Hélène	Direction générale des finances publiques	DRJSCS Haute-Normandie
DELORT Laurence	Ministère de la justice	DRJSCS Centre
LEMASSON Céline	Ministère de la justice	ARS PACA
COLIN Valérie	Ministère de l'éducation nationale	ARS Haute Normandie
GRIMALDI Jean-Claude	CNFPT	DAGEMO
VELAZCO Nathalie	Communauté de communes	ARS DTD Pyrénées Orientales
ROCHE Fabienne	Préfecture Puy-de-Dôme	ARS DTD Puy-de-dôme
CURRALADAS Claire	CNRS	ARS DTD Hérault
DACHEZ Christian	Ministère de l'intérieur	DAGEMO
PEYRE Eric	Ministère de la justice	ARS Languedoc Roussillon
MAILLOT Virginie	Université Paris 3	DRJSCS Île-de-France
COAT Sophie	SGG	DAFIIS
TISIN Odile	Ministère de l'intérieur	DAFIIS
DARDENNE Martine	Education nationale	DRH 1D
GERMAIN Karine	Education nationale	DRH 1D
LE BRIS Odile	Métropole de Rennes	EHESP
RICHERATAUX Genéviève	Ministère de l'intérieur	Division des Cabinets (secteur travail)
DELOS Elise	Université Paris 7	ARS DTD Hauts-de-Seine
DUFRESNE Nathalie	Ministère de la Justice	ARS DTD Hauts-de-Seine
PERICHON Julien	Conseil Général 94	DAGEMO
MYCKA Sophie	Agence des espaces verts IdF	EHESP
AHAMED Mohamed	Ville de Paris	DGCS
LECOT Sylvie	CHU Caen	DRJSCS Basse-Normandie
BIAVA Sophie	Conseil Général Calvados	DRJSCS Basse-Normandie

ADONIS Sylviane	Conseil régional d'Ile de France	DAGEMO (DGP)
MORET Françoise	FPH – Centre hospitalier Montluçon	ARS Limousin
LACOUR Agnès	Centre Hospitalier de Montargis	ARS Centre
QUEMENEUR Mickael	Marine nationale	DDCS Bouches du Rhône
ZOL Laurence	Préfecture de Châlons	ARS DTD Haute Marne
BAGOT Jessica	Université Sud Bretagne	EHESP
GUERRIER Liliâne	INRA	DREES
MAUGER Sandra	INRA	DRH1E
MAPSIMBY Jean-Luc	Université de Perpignan	ARS DTD Tarn
REBOURS Jean-Sebastien	Marine Nationale	DDCS Eure
HAESSING Frédéric	Ministère de l'Ecologie	DDCS Haut-Rhin
GARDIEN Isabelle	Ministère de la Défense	ARS Basse Normandie

Pour des précisions individuelles, contacter les élus

PRISE EN CHARGE PAR VOIE DE DETACHEMENT

dans le corps des secrétaires administratifs relevant
des ministres chargés des affaires sociales
(agents déjà affectés sur place)

En application de l'article 28 du décret n°2009-13 88 du 11 novembre 2009 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales et de l'article 60 de la loi n°84-16 **du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat**

NOM - Prénom	Administration d'origine	Affectation
RICARD Danielle	Jeunesse et sports	DDCS Seine-et-Marne
GRENIER Laurence	Jeunesse et sports	DDCS Yvelines
MERCIER Marie-Thérèse	Jeunesse et sports	DRJSCS Picardie
LAIDET Françoise	Jeunesse et sports	DDCS Vendée
LECOT Fabienne	Ministère Agriculture	DIRECCTE Basse-Normandie
ZIDEE Cathie	Jeunesse et sports	DDCS Seine et Marne
OSMONT Monique	Jeunesse et sports	Ecole nationale
LEROY Barbara	Jeunesse et sports	DRJSCS Picardie
CHATEL Alain	Ecologie	DIRECCTE UT Manche
BURY Danièle	Transports	DIRECCTE UT Seine Saint Denis
CAMANA-PATAMANA Jacques	Jeunesse et Sports	DJSCS Guyane

Pour des précisions individuelles, contacter les élus

PRISE EN CHARGE PAR VOIE D'INTEGRATION DIRECTE

dans le corps des secrétaires administratifs relevant
des ministres chargés des affaires sociales
(agents affectés sur place)

NOM - Prénom	Administration d'origine	Affectation
ARETE Daniel	Ministère Agriculture	DAGEMO
BENITO Philippe	Ministère Agriculture	DAGEMO
CHAMBON Odile	Ministère Agriculture	DAGEMO
COISSARD Florence	Ministère Agriculture	DIRECCTE Rhône-Alpes
DHAMANI Khaddir	Ministère Agriculture	DAGEMO
DESLOGES Catherine	Ministère Agriculture	DAGEMO
LAMANDE Patricia	Ministère Agriculture	DARES

THEOLIER Sandrine	Ministère Agriculture	DIRECCTE Rhône-Alpes
BACQUE MARGARA Catherine	TNAB	DIRECCTE UT 38 (inspection Bourgoin Jallieu)
SINAPIN ROPERT Elisabeth	Conseil régional de Basse Normandie	DJSCS Réunion
GARCIA Annie	Transports	DIRECCTE UT Dordogne
ERNU Christelle	Agriculture	DIRECCTE Centre
BOUABOUT Rhania	Agriculture	DIRECCTE UT Val de Marne
CHAUVIN Patricia	Agriculture	DIRECCTE UT Val d'Oise
DAHMANI Isabelle	Agriculture	DIRECCTE UT Yvelines
GABALI Lydia	Agriculture	DIRECCTE Ile de France
GALLAS Sandrine	Agriculture	DIRECCTE UT Val de Marne
GEROFFROY Victoire	Transports	DIRECCTE UT Paris
HENRY Carole	Agriculture	DIRECCTE UT Seine Saint Denis
LOUET Sylvie	Agriculture	DIRECCTE UT Val de Marne
NARDINI Marie-Thérèse	Transports	DIRECCTE UT Paris
NGUYEN VAN TAM Jeannette	Agriculture	DIRECCTE UT Val de Marne
PERRUCHE Marie-Christine	Agriculture	DIRECCTE UT Paris
VARGAS Dorothée	Transports	DIRECCTE Languedo-Roussillon
LEPAN Severine	Transports	DIRECCTE UT Nord
VANDERMEERSCH Valerie	Agriculture	DIRECCTE UT Nord
BAUNEZ SYLVIE Denise	Transports	DIRECCTE UT Isère
GILLET Bruno	Jeunesse et Sports	DDCS Alpes Maqritimes
JOINTRE Sylvie	Centre hospitalier intercommunal Créteil	CNG

Pour des précisions individuelles, contacter les élus

Point n°7 : Examen des demandes d'intégration dans le corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales

Intégration dans le corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales

En application de l'article 29 du décret n° 2009-13 88 du 11 novembre 2009 relatif aux dispositions statutaires communes applicables

au corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales

NOM - Prénom	Administration d'origine	Affectation
JOULBANE Nadia	Université de Saint-Etienne	DTD ARS de la Loire
FULGENCE CHARLERY Colette	Centre hospitalier Ouest Guyanais	ARS Guyane
MOREL Jean-Christophe	Ministère de la Défense	DRJSCS Lorraine
MARQUES Charles	Conseil général Côte d'Or	DTD ARS Ain
PINAU Patricia	La poste	DDCS Loire Atlantique
DEVISME Claude	Ministère de la Défense	ARS Rhône Alpes
JIMENEZ Patrice	Education nationale	DDCSPP Lot
WEISSGERBER Julien	Ministère Intérieur	ARS Lorraine
STRYJAK Laurent	Ministère Intérieur	MNC Lille
MAUCLER Fabienne	Education nationale	DRJSCS Nord Pas de Calais
LOPEZ Myriam	Ministère de la défense	SGMCAS
MOULET Sylvie	Ministère de l'équipement	ARS Franche Comté
ALVAREZ Evelyne	FP Hospitalière	ARS Rhône-Alpes
SEGARD Emilie	Ministère de la défense	DDCS du Nord
AMGHAR Malika	La Poste	INTEFP Marcy l'Etoile
ALLO Alexandra	La Poste	ARS Basse Normandie
MAUREL Frédéric	La Poste	DAFIIS
TURCAS Juliette	Rectorat de Rennes	DRJSCS Bretagne
BOUTHINON-METENIER Valérie	Education nationale	DRJSCS Poitou-Charentes
PALIN Roland	La Poste	SGII
KOCH Emilie	Ministère de l'Intérieur	ARS Poitou-Charentes
JIOLLENT Isabelle	Hôpital Sainte-Perrine de Paris	ARS Poitou-Charentes
TENEAU Myriam	Centre hospitalier Châteauroux	ARS Poitou-Charentes

SIVETON Jacques	La Poste	ARS Ile de France
RIVET Stéphane	Conseil Général Mayenne	ARS Ile de France
BOULLOCHE Laure	Conseil Général des Yvelines	ARS Bretagne
OPTAT Marie-Claude	La Poste	CREPS du Centre
LABORDE Pascale	Ministère de la Justice	DRJSCS Poitou Charentes

Pour des précisions individuelles, contacter les élus

Point n°8 : Point sur les suites de la CAP mutation du 11 mai 2012

Point N°8 (tableau N°1) - INFORMATION MEMBRES DE L A CAP - AGENTS CLASSES AYANT OBTENU UNE MUTATION OU UN DETACHEMENT SUITE CAP DU 11/05/2012

Nom	Prénom	Affectation administrative à la date de la CAP	Affectation administrative obtenue	Date d'effet
VILELA	Natalia	département de Paris	DDCS Paris	01/09/2012
DEGELCKE	Ludovic	ministère de la défense	DDCS du Nord	01/09/2012
FEUVRIER	Janique	ARS Rhône Alpes	ARS DTD Isère	01/10/2012
CRESSON DJOCCO	Marie-Anne	ARS Mayotte	DJSCS Guyane	15/10/2012
GIUSTINIANI	Laurent	ARS DTD 77	DDCS Moselle	01/09/2012
MALO	Stéphanie	ARS DTD 68	DDCS Meurthe et Moselle	01/10/2012
WACONGNE	Marie-Luce	DDCS 78	TASS de Vannes	01/02/2013
EMERANCIENNE	Valérie	DRJSCS Ile de France	Détachée auprès de la DEAL Martinique	28/12/2012
BARROIS	Frédérique	Rectorat de Reims	ARS Champagne Ardennes	01/03/2013
ZOBEIDE	Mylène	ARS DTD 91	Préfecture Guyane	07/09/2012
CAILLIS	Isabelle	DIRECCTE PACA	DGEFP	
GUILERON	Brigitte	ARS Bretagne	DTARS Côtes d'Armor	

Pour des précisions individuelles, contacter les élus

Point N°8 (tableau N°2) - INFORMATION MEMBRES DE L A CAP - AGENTS AYANT OBTENU UNE MUTATION PAR LA VOIE DU TRANSFERT POSTE PERSONNE

Nom	Prénom	Affectation administrative à la date de la CAP	Affectation administrative obtenue	Date d'effet
REY	Laurent	ARS DTD Isère	ARS DTD Savoie	01/09/2012

Pour des précisions individuelles, contacter les élus

Point N°8 (tableau N°3) - INFORMATION MEMBRES DE L A CAP - AGENTS MUTES AU TITRE DE L'ANNEE 2012

NOM	Prénom	Affectation	Mutation	Date d'effet
ROSE	Catherine	ARS PACA	ARS DTD Var	01/01/2013
JOUVIN	Martine	DRHIL 92	DREES	à déterminer

Pour des précisions individuelles, contacter les élus

**INFORMATION DES MEMBRES DE LA CAP
AGENT S'ETANT DESISTE DE LEUR DEMANDE D'INTEGRATION**

Nom et Prénom	Affectation administrative à la date de la CAP	Affectation refusée
GACHARD Lucie	Rectorat de Paris	DDCS Paris

INFORMATIONS MEMBRES DE LA CAP : AGENTS S'ETANT DESISTE DE LEUR DEMANDE DE MUTATION OU DE DETACHEMENT SUITE CAP DU 11 MAI 2012

Nom et Prénom	Affectation administrative à la date de la CAP	Affectation refusée
CAMARD Josiane	ARS DTD Hauts de Seine	ARS Bretagne (admise au concours d'inspecteur et intègre l'EHESP)
VIAUD François	En disponibilité (anciennement DTD ARS Seine-Saint-Denis)	DDCS Nord (prolongation de disponibilité)
BONNEAU Sandrine	DIRECCTE du Centre	ARS DTD 54 (prise en charge ministère intérieur)
BONNARD Bertrand	DIRECCTE UT Yonne	DRJSCS Languedoc Roussillon, PACA, Rhône Alpes (admis au concours d'entrée aux IRA)
SEIGNEUR Olivier	DRHIL Ile de France	Réintégration administration d'origine

AGENT DONT LA DEMANDE DE MUTATION OU DE DETACHEMENT A ETE MODIFIEE

Nom et Prénom	Affectation administrative à la date de la CAP	Affectation refusée	Nouvelle affectation
CAILLIS Isabelle	DIRECCTE PACA	DRJSCS Ile de France	DGEFP

Point n°9 : Mouvements Secteur Travail :pour toute information contacter les élus

II ASSEMBLEE RESTREINTE N°1

: Examen du tableau d'avancement au grade de **secrétaire administratif de classe supérieure** relevant des ministres chargés des affaires sociales de classe supérieure au titre de l'année 2013 (Point n°10)

Avec les réserves d'usage et sauf erreurs ou omissions

Promouvables 1326, ratio de 10%,133 postes ouverts dont 89 au tableau d'avancement et 44 à l'examen professionnel

- les conditions à remplir : 6^e echelon de classe normale pendant un an et avoir accompli 5 ans de service dans un corps de cat.B
- les chiffres : 1326 promouvables , taux ratio pro/pro 10% , 133 promo possibles 2/3 TA 1/3 Exam pro
- commentaire : les agents proposés pour les services deconcentrés travail étant issus de l'examen professionnel ,1^{er} du genre , de 2008 étant promouvables pour la 1ere fois-et ce seulement à compter du 31/12 /2013, La DRH et la DAGEMO ont convenu d'un commun accord de ne pas les prendre en compte au titre des promotions au titre de l' année 2013 .

Secteur TRAVAIL

ADMINISTRATION CENTRALE

DAGEMO	DESFONTAINES Annick, LIMA Olivier
DARES	DUBOIS Hervé
DIVISION DES CABINETS	YBORRA Karine, MORGANT Isabelle

SERVICES TERRITORIAUX

ILE-DE-France	BERGES Emmanuelle
PAYS de la LOIRE	JARNOUX Alain
MARTINIQUE	MEZEN Maryse

DETACHES

GOMEZ GUINET Isabelle

Secteur SANTE

ADMINISTRATION CENTRALE

DIVISION DES CABINETS	HIDEUX Chantal, FOUCHER Geneviève
CNG	TANNENBERG Hélène
DAFIIS	SAADA Martine
DGCS	GRASSART Martine
DGOS	ISAMBERT Renée
DREES	BORDERIES Françoise
DRH	REA Maryse, DELANOUE Catherine
DSS	VERNEY Olivier
IGAS	PULLANDRE Jean-Pierre
SGII	LEBLANC Jean Marc

SERVICES DECONCENTRES ARS

ARS ALSACE	STOCKHAUSEN Chantal
ARS AQUITAINE	CHENARD Anne, MATARRANZ Julio
ARS AUVERGNE	CHOTEAU Claude
ARS BASSE-NORMANDIE	SCHROEDER Olivier
ARS BOURGOGNE	AVIET Thierry
ARS BRETAGNE	NICOLAS Laurence
ARS CENTRE	MARCOURT Béatrice, SANCHEZ Michelle
ARS FRANCHE-COMTE	GUIGUEN Dominique
ARS HAUTE-NORMANDIE	WIEZIK Béatrice

ARS ILE-DE-France	PILORS Laurence, PALMEIRO NEVES Isabelle, SEGAR Sylvie, MIFFRED Olivier, WRIGHT Jean-Emmanuel
ARS LANGUEDOC-ROUSSILLON	REMY Nadine, VALERY Christine
ARS LIMOUSIN	LONGEVILLE Josette
ARS LORRAINE	BARTHELEMY Nicole
ARS MIDI-PYRENEES	BERGESIO Liliane, FANDOS Danielle
ARS NORD-PAS-DE-CALAIS	SCHEERS Marielle, DECHAMPS Jessica
ARS PACA	HARTOG Isabelle, GIRAUDO Alain, GORGOS Sandra
ARS PAYS-DE-LA-LOIRE	PRAT Florence, LECOQ Francoise
ARS PICARDIE	CAUET Corinne, HENAULT Alexandra
ARS POITOU-CHARENTES	MAUMY Fabrice
ARS RHONE-ALPES	BEROT Bernard, JAVELET Elisa
DOM/TOM	
ARS GUADELOUPE	JEAN LOUIS Ildy
ARS MARTINIQUE	SIZAM Viviane
AGENCE DE SANTE DE LA REUNION	WINTERHALTER Elisabeth

DRJSCS

DRJSCS ALSACE	GRADOWICZ Annie
DRJSCS AQUITAINE	HULLIN Marie-Danielle
DRJSCS BRETAGNE	JOUANGUY Cécile, PIEL Irène
DRJSCS CENTRE	DUCROQUET Valérie
DRJSCS FRANCHE-COMTE	GUERRIN Michele
DRJSCS BASSE-NORMANDIE	FERRETTE Emilie
DRJSCS HAUTE-NORMANDIE	CHARRON Nathalie
DRJSCS ILE-DE-France	COUDOIN Catherine, VIRATELLE Philippe, MAGUI Jean-Luc
DRIHL	LAFEUILLADE Hélène
DRJSCS LANGUEDOC-ROUSSILLON	JEAN Carole
DRJSCS LORRAINE	REGNIER Agnes
DRJSCS MIDI-PYRENEES	BONTEMPS Virginie, BATAILLE Bruno
DRJSCS NORD-PAS-DE-CALAIS	RIQUIER William, BRULANT Deborah
DRJSCS PACA	SINTES Audrey
DRJSCS PAYS-DE-LA-LOIRE	BUREAU Corinne
DRJSCS PICARDIE	GOSELIN Bruno
DRJSCS POITOU-CHARENTES	GAILLARD Isabelle
DRJSCS RHONE-ALPES	VERDIN Monique, DUBRESSON Jean-Vincent, PAGE Claude
DOM/TOM	
DJSCS GUYANE	LUCENAY Emmanuel

ETABLISSEMENTS SANTE

EHESP	MARTINIAULT Xavier
CREPS LORRAINE	ARDIZIO Christine

DETACHES

BONI Patricia
 GRANDJEAN Laurence
 HILAIRE Anne-Sophie

III ASSEMBLEE RESTREINTE N°2

Examen du tableau d'avancement au grade de **secrétaire administratif relevant des ministres chargés des affaires sociales de classe exceptionnelle** au titre de l'année 2013 (Point n°11)

Le ratio de promotions est de 7,5%. 757 agents sont promouvables au 31/12/2012, 57 postes sont ouverts à la promotion au titre de 2013, dont 19 pour l'examen professionnel et 38 au tableau d'avancement

36 postes sont affectés au secteur santé, 2 au secteur travail

Conditions à remplir : SA de classe supérieure ayant atteint au plus tard le 31 décembre 2013 le 6^{ème} échelon de son grade depuis un an et ayant effectué 5 ans de service effectif dans un corps de catégorie B.

**(avec les réserves d'usage
et sauf erreurs ou omissions)**

SECTEUR TRAVAIL

ADMINISTRATION CENTRALE

DARES	BLANC Laurence
DGEFP	WEINSTICH Michèle-Anne

SECTEUR SANTE

ADMINISTRATION CENTRALE

CNG	PEROSA Sylvie
DAEI	LEHMANN Catherine
DGCS	BIED-CHARRETON Lucia
DGOS	MATHIEU-NIARE Ginette
DAFIIS	Arbitrage ministériel
DGS	VIENNET-PERCHERON Isabelle
DRH	PIVETTA Bernard

ARS

ARS ALSACE	SCHMITTHEISLER Pia
ARS AQUITAINE	GIRAUD Martine
ARS AUVERGNE	DUFOUR Martine
ARS BRETAGNE	LEFEBVRE Emmanuel
ARS HAUTE-NORMANDIE	FARIGOULE Seraphine
ARS ILE-DE-France	PENALVA Claudine
ARS LIMOUSIN	AGARD Marie-Noëlle
ARS LORRAINE	GILSON Denis
ARS MIDI-PYRENEES	THIEBAUD Frederic
ARS NORD-PAS-DE-CALAIS	CAVALIERE Annick

ARS PACA	NANCEY Carole
ARS PAYS-DE-LA-LOIRE	DAUGE Catherine
ARS PICARDIE	CADOU Sylvie
ARS RHONE-ALPES	WALRAWENS Elisabeth
ARS MARTINIQUE	UDINO Simone
ARS OCEAN INDIEN	BARATEAU Ginette

DRJSCS

DRJSCS ALSACE	VINCENT Patricia
DRJSCS AUVERGNE	DOPLAT Christian
DRJSCS BASSE-NORMANDIE	HEBERT Christine
DRJSCS BRETAGNE	BAUDET Florence
DRJSCS CHAMPAGNE-ARDENNE	DIGON Dominique
DRJSCS FRANCHE-COMTE	LALLEMAND Catherine
DRJSCS HAUTE-NORMANDIE	MARTINS Emmanuel
DRJSCS MIDI-PYRENEES	BOUILLON Francine
DRJSCS PICARDIE	LEQUENNE Philippe
DRJSCS POITOU-CHARENTES	GIRARD Evelyne
DJSCS LA REUNION	MAILLOT Jean-François

ETABLISSEMENTS

INJS PARIS : FRABOULET Catherine

DETACHES

PEDRON Marie-Pierre

Point N°12 et suivants Examen des recours contre les entretiens professionnels

Deux dossiers ont été examinés par la CAP, l'examen de deux autres recours est reporté à la CAP suivante.

Pour toute précision, consulter les élus.

Vos élus CGT à la CAP des SAMAS

Classe normale

Claudie Bridoux titulaire 01.44.53.30.12(claudie.bridoux@direccte.gouv.fr)

Jean-Pierre Blois suppléant (jean-pierre.blois@ars.sante.fr)

Classe Supérieure

Christian Doplat titulaire 04.73.34.99.76(christian.doplat@drjscs.gouv.fr)

Jean-Marc Thiollet suppléant (jean-marc.thiollet@ars.sante.fr)

Classe exceptionnelle

Catherine Merle titulaire 04.70.48.35.31(catherine.merle@allier.gouv.fr)

Yolande Baudet suppléante (yolande.baudet@sante.gouv.fr)